



**Fédération Départementale
des Chasseurs de la Corrèze**



Crédit photos : D.Gest

Bilan des comptages de cerfs réalisés par le Service Technique

Printemps 2024

Organisation des comptages

Depuis la signature du nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en 2021, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze a mis en place de nouveaux suivis ICE (Indices de Changement Ecologique) concernant l'espèce cerf sur les noyaux de population « historiques ».

Afin de respecter les protocoles mis en place par l'OFB, 5 circuits « historiques » de la zone noyau de l'unité de population de Marcillac sont dorénavant prospectés annuellement 4 soirs de suite. Les autres circuits sont toujours réalisés 2 soirs de suite, de façon bisannuelle.

La mise en place des ICE a nécessité le remaniement du nombre de circuits réalisés habituellement. Le Conseil d'Administration de la Fédération a dû faire le choix de suspendre certains circuits printaniers.

→ Sur le secteur de Marcillac, les 5 circuits ICE réalisés annuellement sont :

- Marcillac-la-Croisille
- Gumont / Saint-Pardoux-la-Croisille
- Clergoux / Espagnac
- Gros-Chastang / Saint-Martin-la-Méanne
- Saint-Merd-de-Lapleau / Laval-sur-Luzège

→ 8 autres circuits ont également été réalisés sur le secteur de l'Artense et du Sud-Creusois :

- Confolent-Port-Dieu/Monestier-Port-Dieu
- Saint-Bonnet-Près-Bort
- Entente de Bort
- Aix/Merlines
- Saint-Etienne-aux-Clos/Saint-Fréjoux
- Saint-Exupéry-les-Roches/Saint-Victour
- Margerides 2000
- Bellechassagne/Saint-Rémy

Ces comptages ont été réalisés par le Service Technique de la Fédération avec l'accord préalable de l'Administration et la participation des structures de chasse locales.

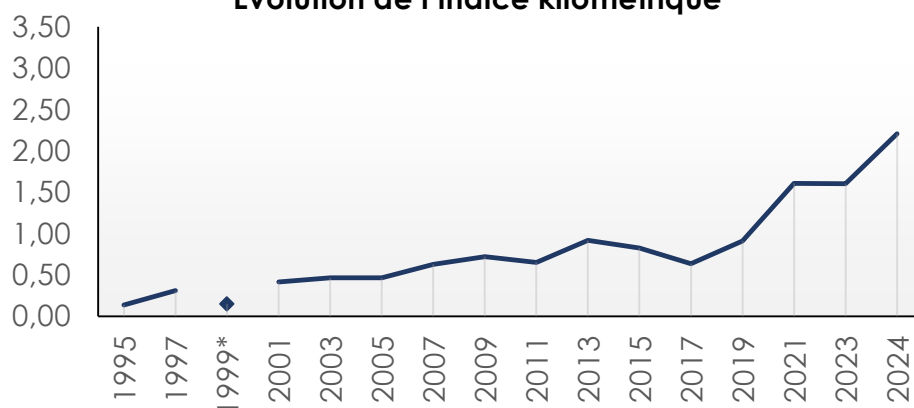
Secteur Marcillac – Circuits ICE

5 circuits ICE ont été réalisés sur le secteur de Marcillac. Ces circuits ont été prospectés 4 fois en deux semaines. Seuls les résultats des 2 premières sorties seront présentés ci-après, l'analyse des résultats obtenus après 4 sorties nécessitant au minimum 3 années de passage. Les circuits ont été réalisés dans de bonnes conditions météorologiques.

Circuit Clergoux / Espagnac

- 300 cerfs observés sur 136 km
- IKA = 2,21

Evolution de l'indice kilométrique



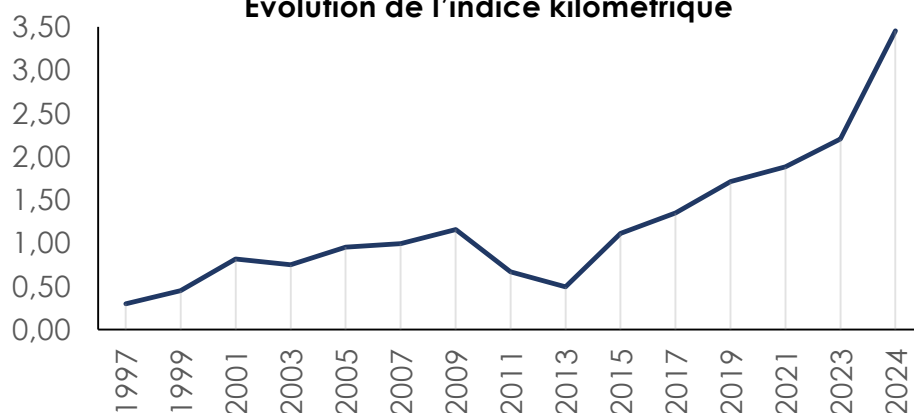
*1999 : année non prise en compte

Depuis la mise en place des comptages, l'indice kilométrique progressait relativement lentement (IK inférieur à 1). Depuis 2017, on constate une forte progression de l'IK avec un niveau record cette année de 2,21 animaux vus par kilomètre parcouru.

Circuit Gumont / Saint-Pardoux-la-Croisille

- 335 cerfs observés sur 97 km
- IKA = 3,45

Evolution de l'indice kilométrique

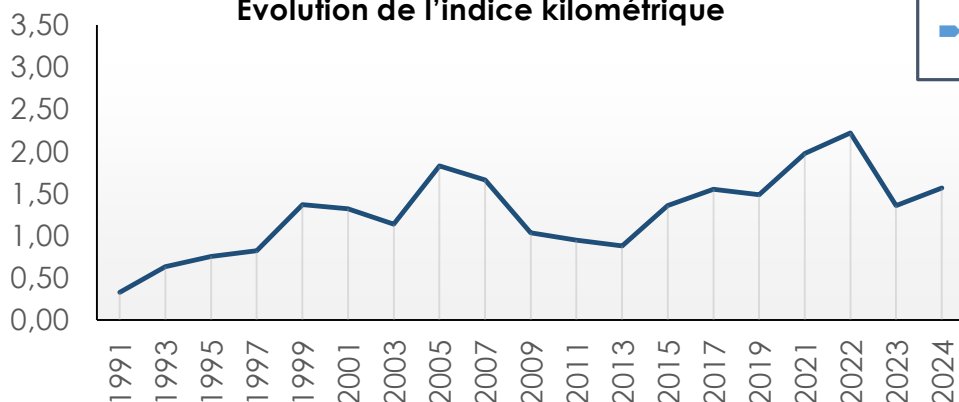


L'indice s'accroît fortement depuis 2013 et atteint cette année un niveau record avec 3,45 animaux vus par kilomètre parcouru.

Secteur Marcillac – Circuits ICE

Circuit Marcillac-la-Croisille

Evolution de l'indice kilométrique

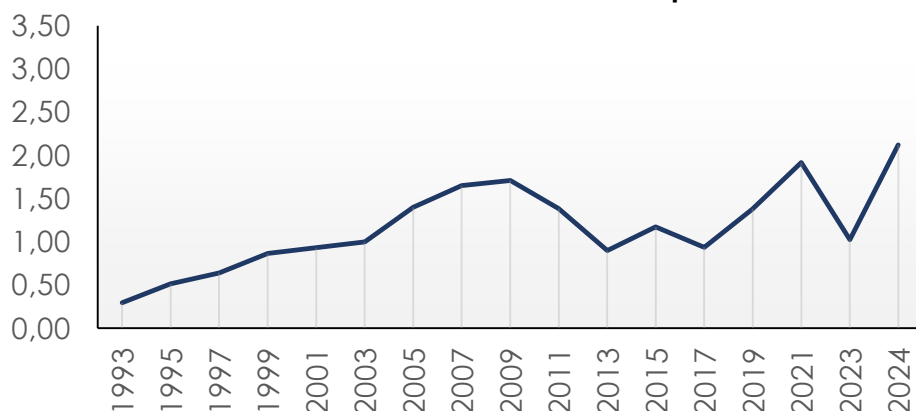


- 219 cerfs observés sur 140 km
- IKA = 1,56

L'indice progresse fortement de 1991 à 2005 puis diminue jusqu'en 2013. Depuis 2013, l'indice était en forte progression jusqu'à atteindre un niveau record en 2022. Depuis 2 ans, l'indice est redescendu autour des 1,5 animaux vus par kilomètre parcouru avec, cette année, un IK de 1,56.

Circuit Gros-Chastang / Saint-Martin-la-Méanne

Evolution de l'indice kilométrique



- 185 cerfs observés sur 87 km
- IKA = 2,12

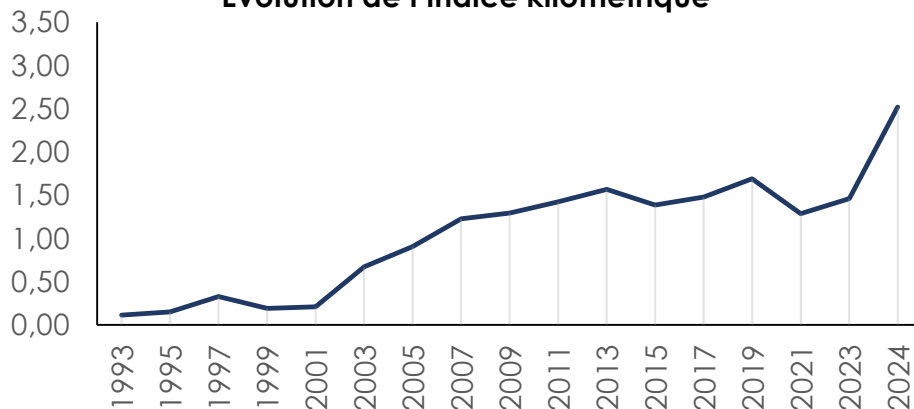
L'indice avait atteint un niveau record lors du comptage de 2021 (1,92 animaux vus par kilomètre parcouru). Après une baisse constatée lors du dernier comptage, l'indice repart à la hausse cette année et dépasse pour la première fois les 2 animaux vus par kilomètre parcouru avec un IK de 2,12.

Secteur Marcillac – Circuits ICE

Circuit Saint-Merd-de-Lapleau / Laval-sur-Luzège

- 307 cerfs observés sur 122 km
- IKA = 2,52

Evolution de l'indice kilométrique



L'indice oscillait autour de 1,5 animaux vus par kilomètre parcouru depuis 2011. Cette année l'indice kilométrique connaît une forte augmentation avec 2,52 animaux vus par kilomètre parcouru. C'est le deuxième IK le plus haut relevé cette année sur la zone ICE.

Bilan des 4 sorties

	Soir 1	Soir 2	Soir 3	Soir 4
ICE 2023				
Clergoux/Espagnac	74	144	80	84
Gumond/Saint-Pardoux-la-Croisille	102	138	128	137
Marcillac-la-Croisille	99	74	78	61
Saint-Merd-de-Lapleau/Laval-sur-Luzège	77	91	103	64
Gros-Chastang/Saint-Martin-la-Méanne	31	62	88	77
TOTAL	383	509	477	423
ICE 2024				
Clergoux/Espagnac	137	163	89	133
Gumond/Saint-Pardoux-la-Croisille	173	162	151	141
Marcillac-la-Croisille	103	116	120	120
Saint-Merd-de-Lapleau/Laval-sur-Luzège	154	153	223	146
Gros-Chastang/Saint-Martin-la-Méanne	85	100	105	110
TOTAL	652	694	688	650

Lors du comptage de 2023, 509 animaux ont été comptabilisés le meilleur soir des 4 sorties. Lors du meilleur soir de comptage cette année, il s'est vu 694 animaux.

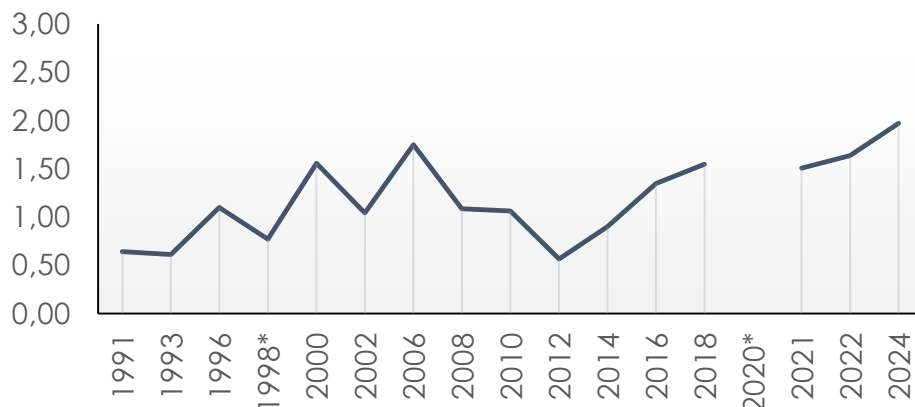
Secteur Artense

7 circuits ont été réalisés sur l'unité de population de l'Artense. Les circuits ont été réalisés avec des conditions météorologiques très mitigées.

Circuit Confolent-Port-Dieu/Monestier-Port-Dieu/Thalamy

- 264 cerfs observés sur 134 km
- IKA = 1,97

Evolution de l'indice kilométrique



*1998 : deuxième sortie non validée

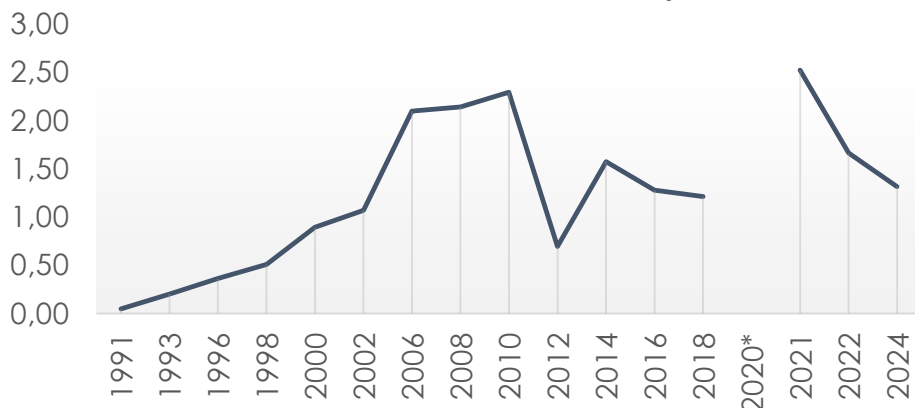
*2020 : annulé cause COVID

L'indice kilométrique est en nette augmentation depuis 2012. Cette année, l'IK atteint un niveau record sur ce circuit avec 1,97 animaux vus par kilomètre parcouru.

Circuit Saint-Etienne-aux-Clos/Saint-Fréjoux

- 155 cerfs observés sur 118 km
- IKA = 1,31

Evolution de l'indice kilométrique



*2020 : annulé cause COVID

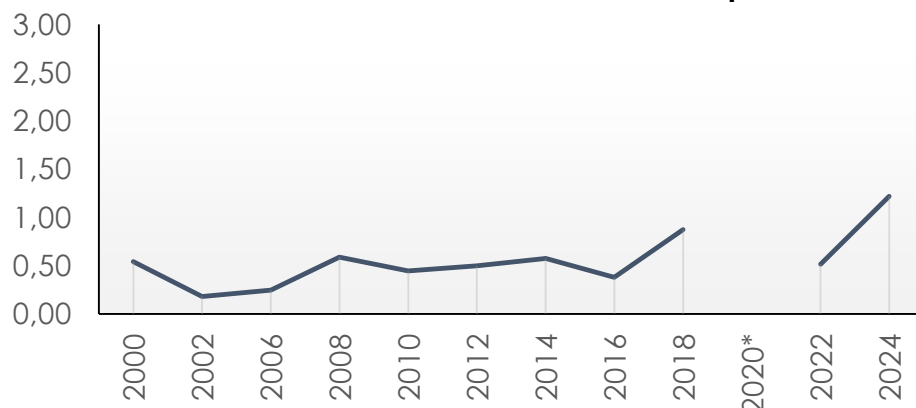
L'indice avait atteint un niveau record en 2021 avec un IK de 2,52 animaux vus par kilomètre parcouru. Depuis, l'IK est en diminution pour revenir au niveau des comptages de 2014 à 2018 soit 1,31 animaux vus par kilomètre parcouru.

Secteur Artense

Circuit Entente de Bort

- 127 cerfs observés sur 104 km
- IKA = 1,22

Evolution de l'indice kilométrique



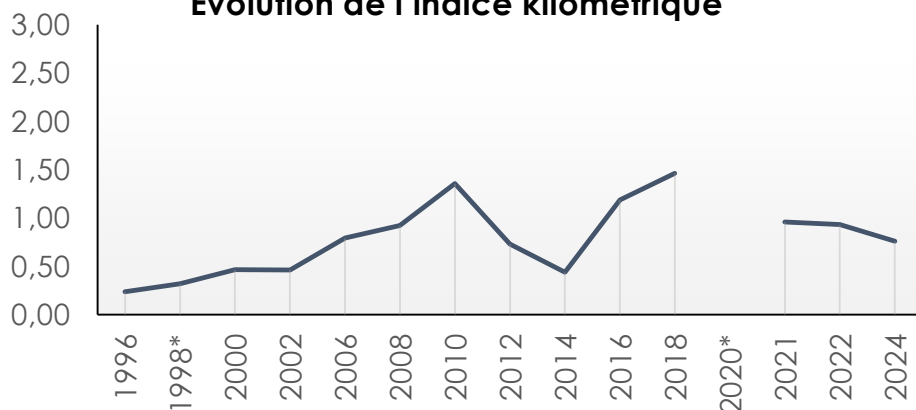
*2020 : annulé cause COVID

L'indice était plutôt stable jusqu'en 2016 (autour des 0,5 animaux vus par kilomètre parcouru). Une augmentation avait été constatée en 2018 mais ne dépassait pas 1 animal au kilomètre. Cette année, l'IK atteint un niveau record sur ce circuit avec 1,22 animaux vus par kilomètre parcouru.

Circuit Saint-Bonnet-Près-Bort

- 63 cerfs observés sur 83 km
- IKA = 0,76

Evolution de l'indice kilométrique



*1998 : deuxième sortie non validée

*2020 : annulé cause COVID

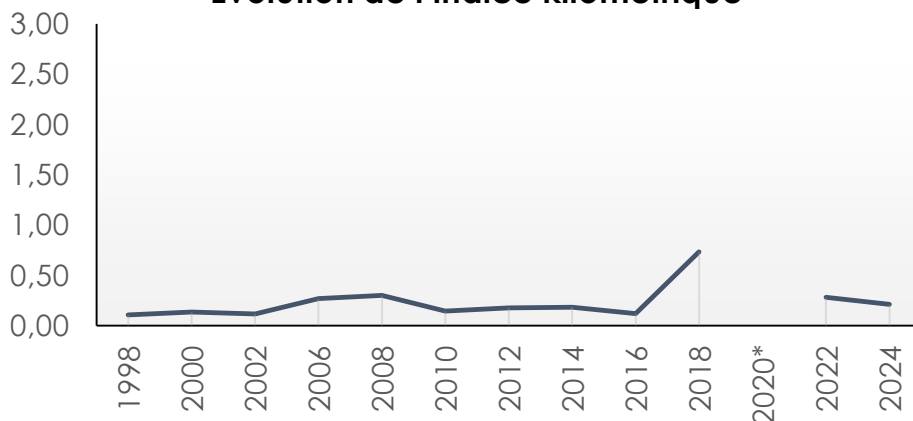
L'indice était en forte progression de 2014 à 2018 avec un niveau record d'animaux vus sur ce circuit (IK de 1,46 en 2018). Depuis 2021, l'indice est repassé en dessous de 1 animal vu par kilomètre parcouru. Cette année l'indice est en légère diminution avec un IK de 0,76.

Secteur Artense

Circuit Saint-Exupéry-les-Roches/Saint-Victour

- 21 cerfs observés sur 100 km
- IKA = 0,21

Evolution de l'indice kilométrique



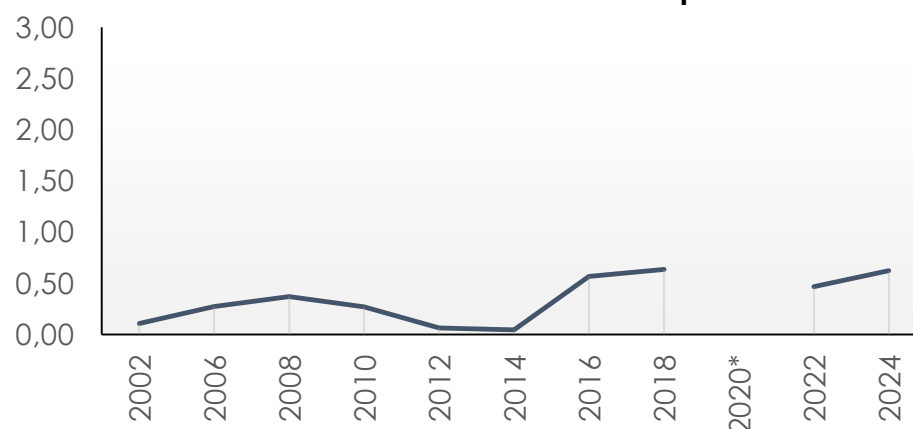
*2020 : annulé cause COVID

Après une forte augmentation de 2016 à 2018 (de 12 animaux vus à 67 animaux vus sur les deux sorties), l'indice semble revenir à des niveaux similaires à ceux habituellement observés sur ce circuit avec un IK de 0,21 animaux vus par kilomètre parcouru.

Circuit Margerides 2000

- 45 cerfs observés sur 72 km
- IKA = 0,62

Evolution de l'indice kilométrique



*2020 : annulé cause COVID

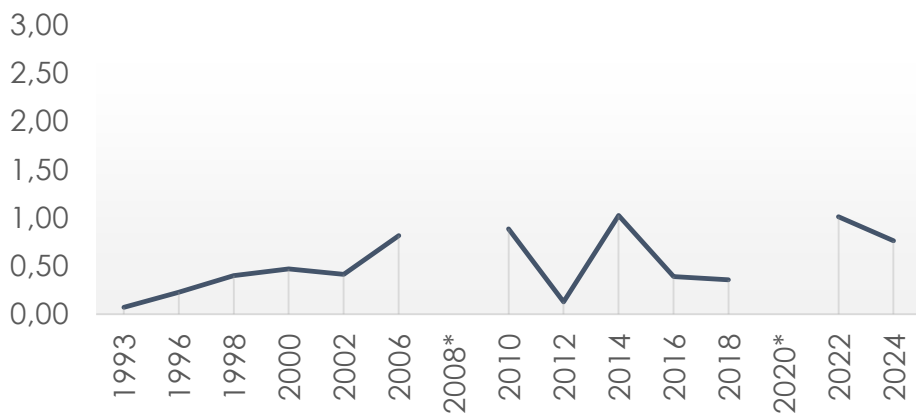
L'indice était en forte progression de 2014 à 2016 avec un nombre record (IK de 0,64) d'animaux vus. Depuis, les indices se stabilisent, l'IK atteint cette année 0,62 animaux vus par kilomètre parcouru, soit le deuxième meilleur passage sur ce circuit.

Secteur Artense

Circuit Aix/Merlines

- 70 cerfs observés sur 92 km
- IKA = 0,76

Evolution de l'indice kilométrique



*2008 : deuxième sortie non réalisée.

*2020 : annulé cause COVID

Les résultats de comptage sont très irréguliers sur ce circuit. L'IK passe de 1,01 animaux vus par kilomètre parcouru en 2022 à 0,76 en 2023. L'IK enregistré cette année reste parmi les plus haut de ce circuit.

Secteur Sud-Creusois

1 seul circuit est réalisé sur ce secteur. Les conditions météorologiques ont été mitigées.

Circuit Bellechassagne/Saint-Rémy

- 22 cerfs observés sur 96 km
- IKA = 0,23

	2018	2020	2022	2024
Animaux vus	15	Annulé cause COVID	27	22
Kilomètres parcourus	106		93	96
Indice kilométrique	0,14		0,29	0,23

Les résultats de ce circuit, initié en 2018, sont directement dépendants des niveaux de population du département voisin de la Creuse. Depuis 2018 il semblerait que l'indice soit en augmentation. L'IK est de 0,23 animaux vus par kilomètre parcouru cette année.

Analyses

- Sur les 5 circuits ICE de la zone noyau de Marcillac, 4 atteignent cette année des niveaux records, dépassant 2 animaux vus par kilomètre parcouru. Les circuits de Gumont/Saint-Pardoux-la-Croisille et de Saint-Merd-de-Lapleau/Laval-sur-Luzège, avec des IK respectifs de 3,45 et 2,52, augmentent de manière importante cette année. Seul le circuit de Marcillac-la-Croisille semble se stabiliser avec un IK de 1,56.
- Ces résultats montrent bien que la population de cerfs de la zone noyau est toujours en nette augmentation, et ce malgré de fortes attributions. Il est donc nécessaire d'augmenter considérablement le nombre de prélèvements la saison prochaine et de cibler prioritairement les biches et les bichettes. Cette stratégie, adoptée depuis 3 ans sur la commune de Marcillac-la-Croisille, semble porter ses fruits, considérant les résultats de comptage.
- Sur l'Artense, les circuits de Confolent-Port-Dieu/Monestier-Port-Dieu et de l'Entente de Bort sont en nette augmentation et atteignent des niveaux records. Le circuit de Saint-Etienne-aux-Clos est en diminution depuis maintenant 4 ans. Les autres circuits sont stables ou en légère diminution. La tendance d'évolution des populations de cerfs constatée sur l'Artense montre bien qu'il faut rester extrêmement vigilant sur les zones dites « périphériques » et continuer les efforts de prélèvements sur la zone noyau.
- Enfin, l'unique circuit du Sud-Creusois sur les communes de Saint-Rémy et Bellechassagne semble montrer une tendance à l'augmentation des populations. Ces communes bénéficient d'un flux d'animaux provenant du camp de la Courtine côté Creusois, et doivent rester vigilantes quant aux niveaux de populations observés sur ces territoires.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze remercie l'ensemble des participants.